



FONDATION  
DES FEMMES

Communiqué de presse  
Paris, le 8 juin 2017

## Hanouna, sanctionné par le CSA !

La Fondation des Femmes se félicite de la décision du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de prendre des sanctions contre l'émission **Touche Pas à Mon Poste** ! En interdisant la diffusion de publicités pendant trois semaines, le CSA a pris compte de la gravité des comportements diffusés et de leur impact sur la représentation des femmes dans le cadre d'un programme très suivi du public.

Le 13 Décembre 2016, la Fondation des Femmes avait déposé, avec quatre associations, une saisine officielle du CSA sollicitant l'ouverture d'une procédure de sanction contre la chaîne C8 pour les agissements répétés d'humiliation des femmes et de banalisation des violences sexuelles dans l'émission TPMP.

Cette saisine faisait suite à l'émission du 7 Décembre au cours de laquelle Cyril Hanouna avait fait toucher son sexe à une chroniqueuse, alors que l'émission avait déjà été mise en demeure par le CSA après qu'un chroniqueur a embrassé la poitrine d'une invitée alors que celle-ci avait exprimé son désaccord.

La Fondation des Femmes espère que cette sanction permettra de mettre un terme à ces comportements répétés qui propagent une image dégradante des femmes et participent de la culture du viol\*.

Jusqu'à ce jour l'animateur Cyril Hanouna comme le programme avaient bénéficié d'une forme d'indulgence de la part de la chaîne C8 et du groupe Canal+. L'arsenal de sanctions dont dispose le CSA pourrait conduire, en cas de récurrence, au recours à des sanctions plus lourdes encore, dont la suspension du programme, de la chaîne, ou des amendes calculées sur le chiffre d'affaires de la chaîne C8. De très nombreuses femmes subissent chaque jour des agressions sexuelles de toute nature et 83 000 d'entre elles sont victimes de viol ou de tentative de viol chaque année. Parce que la banalisation des agressions sexuelles à la télévision met les femmes en danger, la Fondation des Femmes restera vigilante dans les semaines à venir, aux côtés de l'ensemble des associations féministes, et interpellera le CSA à chaque fois que nécessaire.

\* La **culture du viol** est un concept établissant des liens entre le **viol** (ainsi que d'autres violences sexuelles) et la **culture** de la société où ces faits ont lieu, et dans laquelle prévalent des attitudes et des pratiques tendant à tolérer, excuser, voire approuver le **viol** (ainsi que d'autres violences sexuelles)

### À propos de la Fondation des Femmes

Soutenue par des personnalités telles que Laura Flessel, Augustin Trapenard, Sophia Aram et Delphine Ernotte, la Fondation des Femmes a pour ambition d'encourager les projets en faveur des droits des femmes, de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences faites aux femmes. La Fondation des Femmes récolte des fonds, rassemble des juristes et des moyens matériels, et les alloue aux associations de terrain qui manquent de moyens pour développer et étendre leurs actions. Elle rassemble fondateurs, donateurs, et bénévoles, et des centaines d'associations et s'appuie sur un comité d'experts reconnu pour identifier et soutenir les meilleurs projets en faveur des droits des femmes.

[www.fondationdesfemmes.org](http://www.fondationdesfemmes.org)



### CONTACTS

Fondation des Femmes : [annececile@fondationdesfemmes.org](mailto:annececile@fondationdesfemmes.org) - Anne-Cécile MAILFERT - 06 58 47 72 68